



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Surveillant du patinage libre et du hockey libre

Titre du poste : Surveillant du patinage libre et du hockey libre

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Domaine d'emploi : Loisirs, culture et vie communautaire

Statut : Personne salariée non-syndiquée

Nombre de poste : 3

Numéro de concours : J0625-0954

Date d'affichage : Le 1 juillet 2025

Date de fin d'affichage : Le 15 juillet 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services de trois personnes actives pour remplir la fonction de surveillant du patinage libre et du hockey libre au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour les arénas des secteurs de Saint-Augustin, Saint-Canut et de Saint-Janvier.

Relevant du coordonnateur - sports et plein air, le titulaire :

- Effectue la surveillance de l'activité de patinage libre et collecte l'argent des joueurs du hockey libre (s'il y a lieu);
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Savoir patiner;
- Aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que l'entregent, le sens des responsabilités et l'initiative;
- Être disponible à travailler selon les horaires suivants :
 - St-Janvier les lundis de 14h45 à 16h30, les mardis de 14h45 à 16h00, les mercredis de 14h45 à 16h00 et les dimanches de 11h45 à 14h00.
 - St-Canut les lundis de 14h45 à 16h00, les mercredis de 14h45 à 16h30, les samedis de 14h45 à 16h30 et les dimanches de 15h15 à 17h30.
 - St-Augustin les lundis de 14h45 à 16h00, les jeudis de 14h45 à 16h00, les vendredis de 14h45 à 16h00 et les dimanches de 14h15 à 16h30.

Horaire de travail :

Veuillez prendre note que la période de travail se déroule du mois de septembre au mois d'avril de l'année suivante.

Conditions de travail :

Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.

Le taux horaire est de 16,10\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l’offre d’emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZVFeSxtdDVBwZgMuJS5ALiReQIJTFE84chFRaVVUcl1MWiwNeHkuLTYaLUZpchYBd0MYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0625-0954&BRID=EX417161&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d’affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l’écran. Toutes les demandes d’emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d’une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l’équité et l’inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n’hésitez pas à nous faire part d’arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l’unique but d’en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu’avec les candidats retenus en entrevue.